



Evaluation du PRSE 3 breton : les éléments notables



Copiloté par le Préfet de région, l'ARS Bretagne et la Région Bretagne, le PRSE 3 breton a financé et accompagné, de 2017 à 2021, de nombreuses initiatives à impact positif dans le domaine de la santé-environnement. Ces actions ont été portées par une diversité d'acteurs représentatifs de l'écosystème de la santé-environnement dans la région : citoyens, associations, professionnels ou collectivités territoriales.

LE PRSE 3 BRETON EN QUELQUES CHIFFRES :

5 ANNÉES **3 COPILOTES** **4 M€ DE BUDGET TOTAL**

8 GROUPES OBJECTIFS **180 ACTIONS MENÉES** **104 ACTIONS LABELLIÉES**

UN PRSE 3 ARTICULÉ AUTOUR DE 8 OBJECTIFS :

OBJECTIF 1

Observer, améliorer les connaissances, s'appropriier les données pour agir de manière adaptée aux réalités des publics et des territoires bretons

OBJECTIF 2

Agir pour une meilleure prise en compte de la santé environnementale dans les politiques territoriales

OBJECTIF 3

Agir pour l'appropriation des enjeux santé-environnement par les breton-ne-s.

OBJECTIF 4

Aménager et construire un cadre de vie favorable à la santé

OBJECTIF 5

Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur et intérieur

OBJECTIF 6

Agir pour une meilleure qualité de l'eau (eau d'alimentation de la ressource au robinet, eaux de loisirs)

OBJECTIF 7

Agir pour des modes de vie et des pratiques professionnelles respectueux de l'environnement et favorables à la santé

OBJECTIF 8

Répondre aux nouveaux défis : changement climatiques, ondes, perturbateurs endocriniens, nanomatériaux

LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION :

32 ENTRETIENS RÉALISÉS auprès d'un panel d'acteurs représentatifs de l'écosystème du PRSE breton : copilotes, membres du COPIL, membres des groupes d'objectif (GO), suiveurs et porteurs d'actions, acteurs de la santé-environnement, etc.

176 ACTEURS sollicités via le questionnaire en ligne.

30 % de taux de réponse, soit **52** réponses.

2 avis sollicités : le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER) et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Bretagne.

32 PERSONNES MOBILISÉES AU SEIN DES 3 ATELIERS :

- Thématiques : intégration de la santé-environnement dans les politiques territoriales et le cadre de vie, qualité de l'eau et qualité de l'air, modes de vie et nouveaux enjeux
- Acteurs sollicités : porteurs d'actions, membres des GO, représentant des collectivités, etc.

DES THÉMATIQUES PERTINENTES, UN PÉRIMÈTRE À QUESTIONNER

Le contenu du plan est le fruit d'une **co-construction** avec l'ensemble des acteurs concernés et basé sur un **diagnostic objectif de la situation régionale**. Les thématiques choisies font consensus, elles permettent de traiter un nombre important d'enjeux bretons. **L'ampleur de son périmètre est questionnée**, car elle complexifie le pilotage du plan et peut mener à une dispersion des moyens.

UNE GOUVERNANCE TRIPARTITE DE QUALITÉ

La gouvernance du PRSE 3 est très bien perçue par les acteurs du plan. Le portage tripartite Préfecture - ARS - Région Bretagne est considéré comme **un des principaux atouts du plan**. Cette gouvernance a su **évoluer afin de s'adapter aux besoins des acteurs** (évolution des instances). Le **fonctionnement par groupes objectifs** est **apprécié**. En revanche, la **dynamique est hétérogène** d'un groupe à l'autre. Par ailleurs, l'apport de valeur de la **labellisation** est questionnée.

UN PLAN DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT, QUI GAGNERAIT À ÊTRE PLUS OPÉRATIONNEL

Les actions menées dans le cadre du PRSE 3 breton sont principalement des **actions de sensibilisation, d'acculturation et de formation des publics cibles** à la santé-environnement. Ce sont des **enjeux clefs** pour entraîner des changements de modes de vie, de pratiques. L'appropriation du plan et l'identification des actions concrètes qui peuvent en découler restent

compliquées. Le plan gagnerait à **être rendu plus opérationnel** notamment par des illustrations afin de faciliter la déclinaison du plan en actions concrètes. Le renforcement **de la communication** autour des actions menées devraient contribuer à rendre le plan plus accessible et à le promouvoir.

UNE MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS DU TERRITOIRE, MAIS UN TRAVAIL D'ARTICULATION AVEC LES AUTRES PLANS RÉGIONAUX À POURSUIVRE

Le PRSE 3 a entraîné des **synergies** entre les acteurs intervenant sur le PRSE, notamment grâce aux groupes objectifs, et a permis d'établir des **partenariats entre acteurs**. Cependant, le PRSE doit encore progresser **dans l'interconnaissance des actions et des acteurs entre eux** afin de faciliter la déclinaison et la connaissance des relais locaux. **Par ailleurs, l'articulation entre le PRSE et les autres plans et stratégies** en lien avec la santé-environnement n'est cependant **pas toujours lisible pour les acteurs** : son rôle, son périmètre et son positionnement doivent être plus clairement définis.

DES MOYENS FINANCIERS EN AUGMENTATION, DES MOYENS HUMAINS À RENFORCER

Les **moyens financiers** alloués au PRSE sont en **constante augmentation** depuis le PRSE 1. Ils sont jugés suffisants par les porteurs d'actions. La mise en place de financements pluriannuels d'actions est également souhaitée. En revanche, **les ressources humaines** dédiées au pilotage du plan sont **à renforcer**, notamment pour l'animation et le suivi des actions.